

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET PBF**

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : République de Guinée	
TITRE DU PROJET : Appui au dialogue et participation politiques inclusifs en Guinée NUMERO Projet / MPTF Gateway : PBF/IRF-232 00108381	
Modalité de financement PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"): <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire:
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): PNUD et HCDH Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux): 1. Assemblée Nationale de la Guinée 2. Ministère de L'unité Nationale 3. La société civile	
Date estimative de début du projet <sup>1</sup> : 1 <sup>er</sup> décembre 2017 (date effective de démarrage : 11 janvier 2018) Durée du projet en mois : <sup>2</sup> 18 mois + 6 mois = 24 mois Nouvelle date de fin de projet : 31 décembre 2019 Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Conakry et régions	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

<sup>1</sup> Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

<sup>2</sup> Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

**Budget total du projet PBF\* (par agence récipiendaire) :**

PNUD : \$ 679,022

HCDH : \$ 147,767

Total PBF : \$ 826,789

*\*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF***Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :****Budget total du projet : \$ 826,789****PBF 1ère tranche :**

PNUD : \$ 679,022

HCDH : \$ 147,767

TOTAL : \$ 826,789

**PBF 2ème tranche\*:**

PNUD : \$

HCDH : \$

**Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :**

Obtenir des consensus politiques au niveau des leaders sur les questions d'intérêt national et améliorer la confiance entre les citoyens et les députés, ne sauraient être des interventions mécaniques, elles exigent du tact, du temps et un engagement de qualité, en vue d'atteindre les objectifs visés. Conséquemment, malgré le retard qu'il a connu, pour continuer harmonieusement, le Projet grâce à sa flexibilité, a su répondre progressivement au contexte sociopolitique, pour engager un dialogue de haut niveau, dont le but est de ramener un climat de sérénité dans la société, favorisant le progrès dans la justice et la démocratie.

**Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.**

Le processus de consultation menant au lancement du Projet a été participatif, associant la de l'Assemblée nationale à la présidence du comité de pilotage, le ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté pour l'implication du Gouvernement et les trois groupes parlementaires pour la mise en œuvre, en collaboration avec les Personnalités Réputées de Grande Intégrité (PRGI). Le Conseiller Technique Principal du Projet a été chargé de rencontrer celles-ci individuellement, pour obtenir leurs accords, avant de les réunir en tant que groupe actif dans la médiation pour la résolution pacifique des crises en Guinée.

Une fois reconnu sous la nouvelle appellation proposée par le Comité de pilotage de « Groupe National de Contact pour le dialogue et la paix » (GNC, en abrégé), le président de l'Assemblée nationale et les ministres de l'Unité nationale et de la Citoyenneté, et de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, ont conjointement procédé à l'installation officielle du GNC (ex PRGI), le 09/02/ 2019, au Palais du Peuple de Conakry.

Depuis, le GNC a organisé des séances de travail avec les trois groupes parlementaires, la Commission Electorale Indépendante (CENI) et la Haute Autorité de la Communication (HAC), qui ont dit leurs attentes dans la résolution des 20 problèmes d'intérêt national identifiés notamment : le changement de la constitution, l'audit du fichier électoral, le chronogramme électoral, le déroulement du processus d'installation des exécutifs communaux, les retards dans l'installation des conseils de quartiers, de districts et des conseils régionaux ont conduit au report des élections législatives, ainsi qu'à la prorogation sine die du mandat des députés, etc. Ces différents éléments ont été intégrés dans les nouvelles activités planifiées dans la période de l'extension.

GA

<p>Marqueur genre du projet<sup>3</sup> : <u>  2  </u>          Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lien direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes :</p>	
<p>Marqueur risque du projet<sup>4</sup> : <u>  2  </u></p>	
<p>Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine<sup>5</sup>) : <u>  (1.2) Plan de plaidoyer et de Facilitation  </u>          Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : D'ici à 2022, les institutions nationales centrales, décentralisées et déconcentrées, sont ouvertes à tous, assurent et garantissent l'Etat de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale ainsi qu'une gouvernance institutionnelle efficace conformément aux principes des droits de l'Homme.</p> <p>Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue :</p>	
<p>Type de soumission :</p> <p>Nouveau projet <input type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas :</p> <p>Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois (Nouvelle date de fin du projet : (31 décembre 2019))</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF additionnel : <input type="checkbox"/> Budget additionnel par agence récipiendaire : USD XXXXX</p> <p><b>I. Justification courte pour la révision :</b></p> <p><b>Le Retard n'a pas permis d'atteindre les résultats</b>  <b>La prolongation permettra d'atteindre les résultats et contribuer à adresser le contexte politique qui s'est dégradé.</b></p> <p><b>Le climat social et politique extrêmement tendu qui prévalait en Guinée en 2018, marqué par les contestations postélectorales et la grève des enseignants, ont retardé de</b></p>

<sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

près de six mois, le démarrage du projet Dialogue et Participation Politique inclusifs. Le contentieux postélectoral a négativement impacté les relations entre les groupes parlementaires qui avaient la responsabilité d'identifier les Personnalités Réputées de Grande Intégrité (PRGI). C'est seulement en novembre 2018, après sept mois de laborieuses tractations entre les trois principaux groupes parlementaires (mouvance présidentielle, opposition républicaine et les libéraux) et le cabinet de l'Assemblée Nationale, que la liste des 12 PRGI, devant animer le Projet sera définitivement établie.

**Au regard de la cristallisation** autour des préoccupations nationales notamment le changement de la constitution, l'audit du fichier électoral, le chronogramme électoral, le déroulement du processus d'installation des exécutifs communaux, les retards dans l'installation des conseils de quartiers, de districts et des conseils régionaux ont conduit au report des élections législatives, ainsi qu'à la prorogation sine die du mandat des députés.

### **Les défis majeurs à relever**

#### **1.L'appropriation et la médiation sous l'égide des PRGI/GNC**

Dans leur position de neutralité et de probité, les membres du Groupe National de Contact pourraient entrer en contradiction avec les intérêts jusque-là inconnus ou dissimulés de certaines entités publiques ou privées. Le GNC devra être prudent dans sa mission de résolution de certains conflits sociopolitiques. C'est toute la délicatesse et la complexité de leur mission, car l'appropriation et la compréhension de leurs interventions en ces périodes difficiles ne seront pas acquises d'emblée.

#### **3.La cohésion**

Bien que véritablement motivées pour accomplir avec succès leur mission, le GNC, composé de personnalités issues d'horizons divers, pourrait être confronté à un défi de cohésion interne. Un des aspects clés de cette mission est la cohésion, or celle-ci est tributaire de la tolérance réciproque, de l'ouverture d'esprit et du sens patriotique et des uns et des autres.

#### **2.La pérennisation**

La classe politique guinéenne au cours de la décennie est caractérisée par des crises récurrentes et un déficit de dialogue interne. Les initiatives de dialogue sont souvent portées par la communauté internationale. Un des défis majeurs du projet est de créer un cadre de dialogue piloté par des Guinéens.

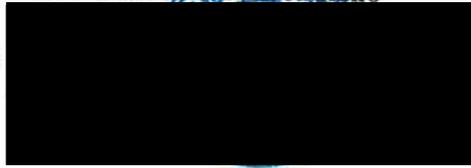
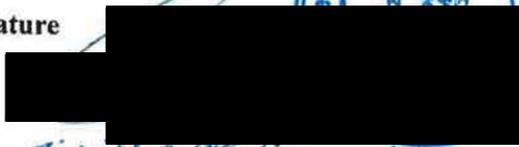
En plus, se pose aussi la question cruciale de l'appropriation nationale et de la volonté politique réelle de consolider et de poursuivre cette initiative de dialogue politique de haut niveau.

#### **4. Le défi de la communication**

Il n'est pas facile pour un groupe de médiation de communiquer sur les missions qu'elle entreprend, parce qu'il doit savoir préserver la relation de confiance. Dans le contexte politique actuel diffuser certains types d'informations sur les positions, intérêts ou besoins fondamentaux des parties en conflit, pourrait fragiliser les efforts du GNC. Pour toutes ces raisons, il est utile que le médiateur maîtrise sa communication, pour ne point la subir en retour.

*NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

(Pour les projets financés par l'IRF)

<b>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</b>  Nom du Représentant : Eloi Kouadio IV, Représentant Résident a.i.  Signature :   Nom de l'Agence :  pour le Développement (PNDD)  Date et cachet 01/08/2019 	<b>Représentant des autorités nationales</b>  Nom du Représentant du gouvernement partenaire : Hon Claude Kary Koudiano   Signature :   Titre : Président de l'Assemblée Nationale  Date et cachet 14 août 2019
<b>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</b>  Nom du Représentant : Patrice Vahard, Représentant   Signature :   Nom de l'Agence : Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)  Date et cachet 02/08/2019	<b>Représentant des autorités nationales</b>  Nom du Représentant du gouvernement partenaire :   Signature :   Titre :  ex la l'Unité Nationale  Date et cachet 19 août 2019
<b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b>  M. Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire    Date et cachet 16/08/2019	<b>Coordonnateur Résident (CR)</b>  Nom du Représentant : N/A   Signature :   Bureau du CR : République de Guinée  Date et cachet 05/08/2019 

## **Table des matières :**

Longueur maximale : 15 pages

### **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

### **II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre**

- b) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- c) Budget
- d) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

### **III. Gestion et coordination**

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

**Annexe A :** Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

**Annexe B :** Cadre de résultats du projet PRF

## **COMPOSANTES DU PROJET :**

### **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

#### **a) Contexte relatif à la consolidation de la paix**

Bien que la Guinée soit considérée comme un pays stable dans la sous-région de la CEDEAO, le pays est souvent traversé par des troubles civils importants et reste politiquement fragile. La faiblesse de la gouvernance et la sous-utilisation des ressources naturelles, pourtant nombreuses et diversifiées ont abouti à faire de sa population une parmi les plus pauvres du monde (183<sup>ème</sup> rang de l'Indice de développement humain en 2015<sup>6</sup>).

Certes, des efforts sont en train d'être réalisés par le pays en témoignent les différentes réformes socioéconomiques engagés depuis de 2010, qui ont permis de réduire sa dette publique, mais pas suffisantes pour engranger une croissance forte et durable susceptible de conduire le pays vers l'émergence économique souhaitée. La croissance économique moyenne au cours des huit dernières années (2008-2016) n'a été que de 2,9 % et le revenu moyen par tête négatif (-0,5 %). La survenue de la maladie à virus Ebola en 2014 et 2015 et la baisse des cours de la bauxite ont contribué à fragiliser d'avantage l'économie.

---

<sup>6</sup> <http://www.hdr.undp.org/fr/data>

Au niveau politique, la période 2011-2017 révèle de profondes fractures au sein de la société guinéenne dont les origines seraient liées, entre autres aux multiples reports des échéances électorales (législatives et communales), aux nominations aux hautes fonctions n'obéissant pas nécessairement à des critères de transparence, au repli identitaire qui s'en est suivi ; ce qui a fini par installer un manque de confiance entre les acteurs politiques.

En effet, selon le rapport de la CPRN de juin 2016<sup>7</sup>, les partis politiques sont sources de conflits socio-politiques (92,85% des enquêtés), sont vus comme des facteurs de division ethnique (92,27% des enquêtés). Les partis politiques ne sont pas non plus perçus comme des organisations travaillant pour le développement du pays (81,64%). Aussi 68,88% des enquêtés déclarent que les partis politiques sont responsables de la rupture de la cohésion sociale. Cet élément a été confirmé par l'analyse des conflits de juillet 2017 qui souligne que les discours politiques sont souvent sources d'incitation à la violence et à la division<sup>8</sup>. L'analyse souligne aussi que les conflits d'origine politiques sont très présents en Guinée et les tensions politiques constituent des accélérateurs des autres types de conflits, ceci est d'autant plus prégnant durant les périodes électorales.

En plus de ces tensions politiques, le climat social reste très tendu suite à la cherté de la vie et des conditions de vie qui se détériorent de plus en plus surtout dans les bas quartiers où l'accès aux services sociaux de base principalement l'eau, l'électricité et l'assainissement restent très limité. A cela s'ajoute le désœuvrement général des populations jeunes (taux de chômage de 61% des pour les jeunes diplômés), ce qui permet aux hommes politiques de mobiliser avec facilité des manifestations de grande ampleur. A Conakry et à l'intérieur du pays, les manifestations débouchent souvent en heurts violents entre des groupes politiques qui quelquefois prennent des connotations ethniques. La gestion de ces manifestations est souvent marquée par une utilisation disproportionnée de la force provoquant des violations des droits de l'Homme ainsi que des tensions additionnelles entre forces de sécurité et jeunes désœuvrés.

Le repli identitaire et la communautarisation des activités politiques ainsi que les pesanteurs socio-culturelles limitent la participation effective des femmes et des jeunes dans les débats de société. En termes de participation politique par exemple, différentes études et recherches montrent que les femmes et les jeunes sont sous-représentés dans les sphères de prise de décisions (22% et 4% respectivement au niveau de l'assemblée nationale)<sup>9</sup> et dans la plupart des cas ne sont pas présentes dans les débats et décisions sur des sujets qui les concerne. Cela limite cette catégorie de population à l'accès aux opportunités d'un espace politique ouvert et sécurisé dans lequel tout citoyen peut s'intégrer et réaliser son potentiel.

L'Assemblée nationale, les commissions parlementaires et les groupes parlementaires sont autant de cadre d'espaces existants dans lesquels le dialogue entre les entités ou partis politiques et société civile peuvent se dérouler. Les fonctions de représentation et de législateurs donnent aux députés les moyens d'intervenir tant dans la prévention de conflits que dans leur gestion. Étant en contact avec les populations qu'ils représentent, les députés sont en mesure de percevoir les signes précurseurs des conflits et d'inspirer des initiatives de médiation et de dialogue en vue d'étouffer tout germe y relatif. De même, en cas de conflit, et en tant que témoins des difficultés dont sont affectées ces populations, les députés sont également en mesure de contribuer à l'instauration d'un dialogue constructif devant mettre fin aux violences et extirper tout vecteur d'instabilité sociopolitique.

---

<sup>7</sup> Rapport final des Consultations nationales en appui à la réconciliation nationale en Guinée, Commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale, juin 2016, p.99 et suivantes.

<sup>8</sup> Les partis politiques auraient adopté des « ethno-stratégies ».

<sup>9</sup> PNUD : Rapport de suivi des OMD (2014)

Malgré le rôle crucial de cet espace de dialogue qu'est l'assemblée nationale dans la prévention et gestion des conflits, les députés ne sont pas suffisamment outillés pour jouer ce rôle de médiateur et de facilitateur pour apaiser les tensions. Chaque fois qu'il y a eu des divergences et tensions sérieuses menaçant le pays, les leaders politiques n'ont pas toujours su se mobiliser pour trouver des solutions consensuelles, ce qui oblige les organisations de la communauté internationale à intervenir pour que la stabilité du pays ne soit pas compromise.

Il ressort de cette analyse que si des espaces de dialogue ne sont pas développés, la paix et la stabilité seraient menacées. Par conséquent, promouvoir un dialogue permanent et inclusif favorisant une expression et un débat libres et sereins de tous les acteurs devient une nécessité. Ce besoin de dialogue a été également confirmé par l'analyse des conflits de Juillet 2017 et l'une des recommandations effectuées par les personnes enquêtées dans le rapport de la CPRN porte sur la création de cadres d'échanges et de dialogues (plus de 80% des enquêtés). Plus précisément, la CPRN recommande « que les acteurs politiques privilégient le dialogue comme mode de règlement des conflits » (recommandation 6)<sup>10</sup>. Le projet pourra aussi contribuer à anticiper et dissiper les tensions qui pourraient entourer les élections communales du mois de février 2017.

### **État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler**

Le processus de consolidation de la paix a connu des progrès appréciables en République de Guinée au cours de ces dernières années. Les résultats obtenus ont contribué de manière significative à l'apaisement du climat social et politique et au renforcement des acquis de la démocratie et de l'Etat de droit. Des projets continuent à être mis en œuvre pour renforcer ces acquis y compris :

**Le Projet de Transition : « Secrétariat Permanent, Réconciliation et cohésion sociale »** vise à accompagner la mise en œuvre efficace des projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix ainsi et la clôture du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix tout en assurant un appui technique et stratégique aux agences du SNU et la continuité des liens opérationnels avec le PBSO. Le projet appuie la formulation la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que la mise en place d'une infrastructure de paix au niveau national. C'est en droite ligne de cette stratégie que le projet actuel contribuera à appuyer 'un dialogue politique de haut niveau qui sera ouvert aux autres acteurs de la société en plus des leaders politiques ( objectif stratégique 1.2 de la stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté).

**Le Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence** consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes pour travailler en synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes en favorisant l'insertion socioéconomique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.

**Le projet de mise en place d'un cadre de concertation sur la paix, la gouvernance et la citoyenneté en Guinée** est un projet mis en œuvre par un consortium des 3 plateformes de la société civile (CANEG CNOSC6DDG FONGDD) sous le financement de l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'appui à la société civile (PASOC) sous le 10eme Fonds européen de Développement (FED). Le Projet vise à poser les bases de culture de dialogue, de la concertation et de réalisation d'action conjointes entre les acteurs impliqués sur les questions de

---

<sup>10</sup> CPRN, juin 2016, p.133.

paix, de citoyenneté et gouvernance locale. Le projet de dialogue politique de haut niveau pourrait contribuer à renforcer cette concertation et à se saisir de certaines questions qui n'ont pas trouvé des solutions au niveau local et alimenter la réflexion au plus haut niveau.

Malgré les résultats déjà obtenus, les efforts de consolidation de la paix doivent être poursuivis, car le déficit de dialogue politique de haut niveau menace encore la paix et la stabilité du pays. Le nouveau *Projet d'appui au dialogue national et participation politique inclusifs en Guinée* aura pour mérite de consolider les acquis de ces précédents projets et d'aller au-delà du dialogue politique sur les élections pour créer des espaces de dialogue permanent qui impliqueraient des échanges entre les acteurs sociaux et politiques du pays (syndicat, gouvernement, OSC et patronat).

**Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler**

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Réconciliation et cohésion sociale	PBF	Projet de Transition : Secrétariat Permanent, Réconciliation et cohésion sociale	30 mois (janvier à Juin 2017)	1,532,661.58,90 USD	Bien qu'une stratégie nationale de prévention et de gestion des conflits et du renforcement de la citoyenneté soit en cours d'élaboration, des espaces de dialogue permanent impliquant tous les acteurs sociaux et politiques du pays (syndicat, gouvernement, OSC et patronat) ne sont pas encore institués.
Sécurité et Consolidation de la paix	PBF	Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence	18 mois : Janvier 2017 à juin 2018	1 500 000 \$US	Malgré l'implication des jeunes dans la prévention de la violence et maintien de la sécurité, les jeunes et les femmes restent sous-représentés dans les débats et décisions politiques concernant la vie de la nation.
Gestion de conflits et cohésion sociale	Union Européenne	Mise en place d'un cadre de concertation sur la paix, la gouvernance et la citoyenneté en Guinée			Le projet prévoit des concertations/dialogues sur des questions diverses pouvant affecter la paix au niveau local, mais ce processus ne prévoit pas un dialogue de haut niveau incluant tous les acteurs sociaux et politiques

## **b) Justification du financement par l'IRF :**

Le projet est une opportunité de créer des espaces de dialogue favorisant une expression et un débat libres et sereins de tous les acteurs pour que le pays ne bascule pas dans l'instabilité permanente, ou tout au moins ne perde pas les « dividendes » de consolidation de la paix accumulés depuis 2007.

Bien que le PBF ait appuyé des efforts de dialogue dans ces précédentes interventions dans le cadre la mise en œuvre des plans prioritaires de consolidation de la paix en Guinée, aucun cadre permanent et inclusif n'a été soutenu. Les interventions ont accompagné des dialogues ad hoc en fonction des circonstances politiques.

Compte tenu des déficits décrits plus haut, et conformément aux conclusions de l'atelier national d'analyse participative des conflits organisé en juillet 2017, il est essentiel de soutenir un dialogue permanent et inclusif allant au-delà du dialogue entre leaders politiques. Ce dialogue, facilité par d'éminentes personnalités guinéennes reconnues par tous les acteurs, permettra d'apaiser durablement les tensions politiques et sociales.

Le rôle que jouera ce groupe de personnalités apparaît essentiel à l'approche des prochaines élections, notamment les élections locales prévues pour le mois de février 2018. Les premières depuis 2005, ces élections constituent un défi pour la paix en Guinée, les sources de conflits pressenties étant nombreuses : (i) questions relatives à la crédibilité du scrutin ; (ii) le manque de légitimité locale des représentants des partis et les tensions internes au sein des partis ; (iii) l'instrumentalisation de la donnée ethnique à des fins politiques.

En outre, ce projet permettra de stimuler les capacités de collaboration des députés de sensibilités politiques différentes en vue de promouvoir un débat politique dépassionné et n'attisant pas les haines et les tensions tout en renforçant des échanges constants entre les élus et citoyens.

Enfin, le projet jettera les bases d'un climat politique apaisé propice au développement socioéconomique de la Guinée.

## **II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée**

### **a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :**

Le résultat global du projet est de soutenir un dialogue permanent et de promouvoir une participation politique inclusifs pour la stabilité politique, économique et sociale du pays.

Le dialogue politique de haut niveau créera les conditions d'un retour à une vie politique et sociale normale qui permettra à tous les acteurs impliqués de surmonter leur méfiance les uns vis-à-vis des autres, à respecter les principes de l'État de Droit, en vue d'établir un climat de sérénité et de concorde nationale propice à des avancées qualitatives en matière de gouvernance politique et sociale.

Le projet part de l'hypothèse que si un dialogue permanent entre les leaders des différentes sensibilités politiques est instauré et facilité par un groupe consensuel et inclusif de personnes de grande intégrité, qui rencontre l'approbation des différents groupes d'intérêt dans le pays, et si les capacités de collaboration et de concertations conjointes des députés de différentes sensibilités politiques avec les citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de genre et de jeunesse sont renforcées, alors le climat politique sera apaisé parce que les différends

politiques seront adressés de manière sereine et inclusive et la confiance des citoyens envers leurs représentants améliorée.

2 résultats spécifiques sont attendus à savoir :

1. Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national
2. La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes

**Résultat 1 :** Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national

Le premier résultat sera sous la responsabilité du PNUD et 2 produits sont prévus pour le réaliser.

***Produit 1.1 :*** Des personnalités réputées de grande intégrité (PRGI) sont identifiées, motivées et dotés des capacités de faciliter un dialogue politique de haut niveau

Un groupe de personnalités expérimentées ou respectées pour la qualité de leur jugement sera identifié pour faciliter un dialogue politique à haut niveau sur les questions d'intérêts national. Ce groupe serait un mécanisme de recours dans les cas de graves tensions et œuvrerait pour la consolidation de la paix et la stabilité du pays.

Poursuivre les Missions Consultatives au niveau des 08 Préfectures conflictogènes pour l'identification des points focaux, relais locaux des PRGI/GNC

Appuyer le renforcement des capacités des membres des PRGI/GNC sur les techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus

Frais de mission terrain

- Faciliter le partage d'expériences sur la médiation et le dialogue politique de haut niveau dans des pays ayant des expérience similaires (Ghana, Nigéria).
- Appuyer la formulation du plan d'action du groupe de PRGI ainsi que des formations basées sur de besoins spécifiques du Groupe
- Poursuivre les missions consultatives au niveau des 08 Préfectures conflictogènes restantes pour l'identification des points focaux, relais locaux des PRGI
- Organiser deux sessions de formation de 25 députés et 25 acteurs de la SC sur les DH, l'intégration du Genre dans le dialogue et la consolidation de la paix, la résolution des conflits
- Organiser des plaidoyers régionaux dans les zones réputées conflictogènes
- Organiser des espaces de plaidoyer et de dialogue de haut niveau avec des acteurs-clés sur des questions de paix et de cohésion sociale.
- Organiser avec des acteurs-clés des sessions de réflexions stratégiques pour la recherche de solutions idoines aux problèmes sociopolitiques du pays

- Appuyer la **mise en œuvre** du plan d'action du groupe des PRGI/GNC ainsi que **d'autres activités** basées sur les besoins spécifiques du Groupe

***Produit 1.2: Un plan de plaidoyer et de facilitation de haut niveau à l'endroit des leaders politiques de haut niveau est développé et mis en œuvre par le groupe de PRGI***

Le groupe de GNC/PRGI aura le rôle de promouvoir et faciliter des espaces de dialogue qui permettraient une implication élargie des différents groupes structurés et la prise en compte de leurs différentes perspectives sur des questions d'intérêt commun y compris, les questions de droits de l'Homme, questions du genre et de jeunesse. Cela irait au-delà des partis politiques et inclurait les groupes de femmes, les groupes des jeunes, les syndicats, le secteur privé et d'autres groupe d'intérêt qui doivent jouer un rôle prépondérant en tant que participants, partenaires et architectes actifs du dialogue national et de l'avenir du pays. Cette forme de dialogue contribuerait à rétablir un climat de confiance dans le pays, à rendre l'espace politique plus convivial et ouvert où chaque citoyen- homme et femme- pourra participer activement, ce qui renforcera le processus démocratique ainsi que l'Etat de droit.

Les activités **indicatives** prévues à ce niveau sont les suivantes :

- Appuyer une rencontre de prise de contact entre les leaders des principaux partis politiques et les PRGI/GNC pour la recherche de solutions aux problèmes politiques.
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du groupe PRGI incluant entre autres :
- Des rencontres **périodiques** entre leaders des partis politiques et les PRGI/GNC, pour discuter de la situation nationale et initier des démarches préventives d'éventuels conflits
- Appuyer des initiatives pertinentes (**Rencontres de plaidoyer de haut niveau avec différents Ministres-clés du Gouvernement, des présidents des institutions républicaines, du PM et éventuellement du président de la République**) des PRGI/GNC à l'endroit des institutions républicaines pouvant agir dans le sens de favoriser des solutions consensuelles aux éventuels conflits entre les partis politiques.
- **Initier des concertations** groupes d'intérêt (femmes, jeunes, syndicats, chefs religieux, secteurs privé etc) sur des questions d'intérêt national.
- **Organiser des espaces de plaidoyer et de dialogue de haut niveau avec des acteurs-clés sur des questions de paix et de cohésion sociale.**

Le groupe national de contact a identifié lors des exercices précédents 20 problèmes prioritaire d'intérêt national. Au cours de cette période d'extension, le GNC s'emploiera à animer le plaidoyer et le dialogue avec les principaux acteurs concernés

- Appuyer les concertations régulières du groupe de PRGI sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des conflits entre les leaders politiques
- **Rencontres périodiques des PRGI/GNC avec les communicateurs traditionnels et autres leaders d'opinion**

- Elaborer une note technique sur l'état d'avancement du projet, incluant les leçons apprises et les recommandations pour la durabilité des résultats à l'attention de la direction du PNUD (exit strategy)
- Appuyer l'élaboration d'une stratégie d'appropriation et de pérennisation du Projet avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes.

**Résultat 2** : La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes

**Produit 2.1** Les députés sont dotés de compétences en matière de médiation, leadership, de négociation et de résolution pacifique des conflits

Les nouvelles activités suivantes sont proposées afin de mieux contribuer à la réalisation du produit :

- Organiser des formations en prévention et gestion des conflits, en médiation et négociation pour les députés de chaque groupe parlementaire.
- Organiser les debriefings périodiques entre le GNC et les trois (3) groupes parlementaires
- Organiser au moins 2 formations des députés et acteurs de la SC sur le droit de l'Homme et l'intégration du Genre dans le dialogue et la consolidation de la paix

**Produit 2.2** Les députés de sensibilités politiques différentes contribuent ensemble à améliorer leur redevabilité aux citoyens de leurs zones géographiques de représentation.

Les députés sont en mesure de percevoir les signes précurseurs des conflits et d'inspirer des initiatives de médiation et de dialogue en vue d'étouffer tout germe y relatif. De même, en cas de conflit, et en tant que témoins des atrocités dont sont affectées ces populations, les députés sont également en mesure de contribuer à l'instauration d'un dialogue constructif devant mettre fin aux violences et extirper tout vecteur d'instabilité sociopolitique. Ainsi, leur fonction de représentation et de législation leur donne les moyens d'intervenir tant dans la prévention de conflits que dans leur gestion.

Malgré ce rôle crucial de l'assemblée nationale dans la prévention et gestion des conflits, il ne lui a pas été toujours facile de jouer ce rôle de médiateur et de facilitateur pour mobiliser les protagonistes et trouver des solutions consensuelles. Par conséquent, le projet renforcera les capacités des députés de sensibilités politiques différentes pour qu'ils œuvrent ensemble au service de la paix et la stabilité.

Les activités prévues à ce niveau incluent :

- Soutenir l'organisation de fora préfectoraux regroupant élus et représentants des groupes de citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de droits de l'homme, du genre et de jeunesse
- Appuyer les visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans des zones conflictogènes

- Appuyer des espaces de dialogue et de consultation entre le Forum des femmes parlementaires et les organisations féminines pour une meilleure représentation des intérêts et préoccupations des femmes sur des questions vitales de la nation
- Appuyer **4 des** dialogues/consultations entre le forum des femmes et les associations des femmes au niveau des 4 régions naturelles
- Participer aux réunions du Comité Technique et de Pilotage du Projet

b) **Budget :**

Le budget prévu pour la réalisation de ce projet est d'un montant de Huit Cent Vingt Six Mille Sept Cent Quatre Vingt Neuf Dollars américains (826,789USD) et le détail de sa répartition entre différents produits se trouve dans le tableau qui suit :

**Tableau 2 : Budget de l'activité du projet Juillet – Décembre 2019**

Résultat	Produit	Activités	Budget en USD	Catégorie Budget
<b>Résultat 1 : Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national</b>	Produit 1.1 : Des personnalités réputées de grande intégrité (PRGI) sont identifiées, motivées et dotés des capacités de faciliter un dialogue politique de haut niveau	Chef de Projet : 24 mois Conseillé Technique principal CTP)	37-000,00 <b>81 276,37</b>	4. Service contractuel : Consultant national Conseillé Technique principal (CTP)
		1 Assistante Administrative 24 mois	12-000,00 <b>17 498,06</b>	4. Service Contractuel 1 Assistante Administrative
		1 Chauffeur du projet 24 mois	0,00 <b>3 913,04</b>	4. Service Contractuel 1 Chauffeur
		1 Chargé de Suivi Evaluation	4-600,00 <b>0,00</b>	4. Service Contractuel 1 S&E
		Poursuivre les Missions Consultatives au niveau des 08 Préfectures conflictogènes pour l'identification des points focaux, relais locaux des PRGI/GNC	20-000,00 <b>37 451,65</b>	4. Service Contractuel Atelier de 80 pers
		Appuyer le renforcement des capacités des membres des PRGI/GNC sur les techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus	9 000,00	4. Service Contractuel Atelier de renforcement de capacité
		Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du groupe de PRGI ainsi que des formations d'autres activités basées sur les besoins spécifiques du Groupe	15-000,00 <b>44 910,24</b>	4. Service Contractuel Atelier de renforcement de capacité
		Frais de mission terrain	24-000,00 <b>15 324,39</b>	5. Frais de Mission terrain
		Formation sur des thématiques identifiées par les PRGI/GNC	20-000,00 <b>10 000,00</b>	4. Service Contractuel Formation sur des thématiques identifiées
		Faciliter le partage d'expériences sur la médiation et le dialogue politique de haut niveau dans des pays ayant des expérience similaires (Ghana, Nigéria).	0,00 <b>50 000,00</b>	5. Frais de Mission à l'étranger / Partage d'expériences sur le fonctionnement des groupes facilitation
		Organiser avec des acteurs-clés des sessions de réflexions stratégiques pour la recherche de solutions idoines aux problèmes sociopolitiques du pays	0,00 <b>5 000,00</b>	4. Service Contractuel sessions de réflexions stratégiques
		Organiser deux sessions de formation de 25 députés et 25 acteurs de la SC sur les DH, l'intégration du Genre dans le dialogue et la consolidation de la paix, la résolution des conflits	0,00 <b>10 000,00</b>	4. Service Contractuel formation de 25 députés et 25 acteurs de la SC
		Organiser des plaidoyers régionaux dans les zones réputées conflictogènes	0,00 <b>20 000,00</b>	4. Service Contractuel / deux réunions des PRGI par mois sur le partage d'informations
		Organiser des espaces de plaidoyer et de dialogue de haut niveau avec des acteurs-clés sur des questions de paix et de cohésion sociale.	0,00 <b>5 000,00</b>	4. Service Contractuel / dialogue de haut niveau sur des questions de paix et de cohésion sociale
<b>Sous total Produit 1.1 en GNF</b>			<b>141-600,00</b> <b>309 373,75</b>	

Produit 1.2 : Un plan de plaidoyer et de facilitation à l'endroit des leaders politiques de haut niveau est développé et mis en œuvre par le groupe de PRGI	Appuyer une rencontre de prise de contact entre les leaders des principaux partis politiques et les PRGI/GNC pour la recherche de solutions aux problèmes politiques.	1 500,00	4. Service Contractuel Atelier de prise de contact des leaders politiques
	Des rencontres <b>périodiques</b> entre leaders des partis politiques et le Groupe de PRGI pour discuter de la situation nationale et initier des démarches préventives pour prévenir d'éventuels conflits	40 000,00 10 000,00	4. Service Contractuel Rencontres trimestrielles avec les leaders politiques
	Appuyer des initiatives pertinentes ( <b>Rencontres de plaidoyer de haut niveau avec différents Ministres-clés du Gouvernement, des présidents des institutions républicaines, du PM et éventuellement du président de la République</b> ) des PRGI/GNC à l'endroit des institutions républicaines pouvant agir dans le sens de favoriser des solutions consensuelles aux éventuels conflits entre les partis politiques	40 000,00 10 000,00	4. Service Contractuel Rencontres trimestrielles avec les institutions républicaines
	<b>Initier des concertations</b> groupes d'intérêt (femmes, jeunes, syndicats, chefs religieux, secteurs privé etc) sur des questions d'intérêt national.	40 000,00 10 000,00	4. Service Contractuel Concertation avec les différents groupes
	Appuyer les concertations régulières du groupe de PRGI sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des conflits entre les leaders politiques	50 000,00 71 711,80	5. Frais de Mission pour les 3 activités précédentes 4. Service Contractuel Concertation avec les différents groupes
	<b>Rencontres périodiques des PRGI/GNC avec les communicateurs traditionnels et autres leaders d'opinion</b>	10 000,00 5 000,00	4. Service Contractuel Rencontres trimestrielles du groupe de PRGI
	Elaborer une note technique sur l'état d'avancement du projet, incluant les leçons apprises et les recommandations pour la durabilité des résultats à l'attention de la direction du PNUD (exit strategy)	5 000,00	4. Service Contractuel / Atelier sur les leçons apprises
	Enquête de perception début du projet	25 000,00 2 000,00	4. Service contractuel : Consultant national fin de projet
	Enquête de perception fin du projet	25 000,00 17 000,00	4. Service contractuel : Consultant national fin de projet
	Carburant mise en œuvre du projet	PNUD : 13 000,00 6 321,59 HCDH : 12 600,00	2. Fournitures, produits de base, matériels
	Services communs VSAT, Clinic, MC, téléphone	20 000,00 26 600,76	7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs
	Fournitures, produits de base, matériels de bureau requis	PNUD : 6 000,00 6 023,00 HCDH : 4000,00	2. Fournitures, matériels de bureau requis
	Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	4 000,00 8 968,46	3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)

		Appuyer l'élaboration d'une stratégie d'appropriation et de pérennisation du Projet avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes.	0,00 5 000,00	4. Service contractuel stratégie d'appropriation et de pérennisation du Projet
<b>Sout Total Produit 1.2 en USD</b>			<b>PNUD : 279 500,00</b> <b>185 125,61</b> <b>HCDH : 16 600,00</b>	
<b>Total Résultat 1</b>			<b>PNUD : 421 400,00</b> <b>494 499,36</b> <b>HCDH : 16 600,00</b>	
<b>Résultat 2 : La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans basés sur l'appartenance politique trouvent des solutions non violentes (ou sont résolus sans violence).</b>	Produit 2.1 Les députés sont dotés de compétences en matière de médiation, leadership, de négociation et de résolution pacifique des conflits	Organiser des formations en prévention et gestion des conflits, en médiation et négociation pour les députés de chaque groupe parlementaire.	70 000,00 47 666,20	4. Atelier de formations en prévention et gestion des conflits, en médiation et négociation, leadership pour les
		Organiser les briefings périodiques entre le GNC et les trois (3) groupes parlementaires	0,00 5 000,00	Rencontres
		HCDH : Organiser au moins 2 formations des députés et acteurs de la SC sur le droit de l'Homme et l'intégration du Genre dans le dialogue et la consolidation de la paix	HCDH : 25 000,00	4. Atelier de formation sur les droits de l'Homme et Genre HCDH
<b>Sout Total Produit 2.1 en GNF</b>			<b>PNUD : 70 000,00</b> <b>52 666,20</b> <b>HCDH : 25 000,00</b>	
Produit 2.2 Les députés de sensibilités politiques différentes contribuent ensemble à améliorer leur redevabilité aux citoyens de leurs zones géographiques de représentation.		HCDH : Soutenir l'organisation de fora préfectoraux regroupant élus et représentants des groupes de citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de droits de l'homme, du genre et de jeunesse	HCDH : 1 000,00	2. Fourniture Produit de base, matériel HCDH
			HCDH : 21 250,00	5. Frais de Déplacement HCDH
			HCDH : 16 250,00	4. Atelier Organisation de 10 Foras préfectoraux
		HCDH : Appuyer les visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans des zones conflictogènes	HCDH : 32 000,00	7. Appui aux 16 visites conjointes des députés HCDH
			HCDH : 26 000,00	5 Frais de déplacement HCDH
		PNUD : Appuyer les visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans des zones conflictogènes	0,00 20 000,00	5 Frais de déplacement PNUD
		Appuyer 4 des dialogues/consultations entre le forum des femmes et les associations des femmes au niveau des 4 régions naturelles	6 000,00	4. Service Contractuel Dialogue Forum des femmes parlementaires
		Appuyer des dialogues/consultations avec le forum des femmes parlementaires et les associations des femmes au niveau des 4 régions naturelles	17 500,00 5 000,00	4. Service Contractuel / Dialogue Forum des femmes parlementaires au niveau des communautés 5. Frais de déplacement
	Soutenir des campagnes médiatiques relatives aux échanges entre les	80 000,00	4. Service Contractuel /	

	députés, des émissions sur le rôle de l'Assemblée Nationale		
	Documenter et partager les bonnes pratiques et leçons apprises du projet	20 000,00	
	Participer aux réunions du Comité Technique et de Pilotage du Projet	10 000,00 3 000,00	4. Service Contractuel / Réunion du Comité de Pilotage
	4. Evaluation finale du projet	30 000,00	4. Service Contractuel /Consultant
Sout Total Produit 2.2 en GNF		PNUD : 143 500,00 84 000,00 HCDH : 96 500,00	
Total Résultat 2		PNUD : 213 500,00 136 666,20 HCDH : 121 500,00	
SOUS TOTAL ACTIVITES		PNUD : 634 600,00 631 165,56 HCDH : 138 100,00	
GMS 7% Total Activité		PNUD : 44 422,00 47 856,44 HCDH : 9 667,00	
COUT TOTAL DU PROJET EN DOLLAR		PNUD : 679 022,00 HCDH : 147 767,00	

La part estimée du budget allouée à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes est de 16%.

**Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU**

**Tableau 2 - Budget de projet PBF par catégorie de coût de l'ONU**

Note: S'il s'agit d'une révision budgétaire, veuillez inclure des colonnes additionnelles pour montrer les changements

CATEGORIES	Agence Receptive PNUD				Agence Receptive HCDH			
	Budget	VARIATION	NOUVEAU BUDGET PNUD	% DE VARIATION	BUDGET HCDH	VARIATION	NOUVEAU BUDGET HCDH	% DE VARIATION
1. Personnel et autres employés	-	-	-	0%	-	-	-	0%
2. Fournitures, produits de base, matériels	19 000,00	23,00	19 023,00	0%	17 600,00	0	17 600,00	0%
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	24 000,00	4 968,46	28 968,46	21%	-	0	-	0%
4. Services contractuels	474 100,00	- 45 416,61	428 683,39	-10%	41 250,00	-	41 250,00	0%
5. Frais de déplacement	84 500,00	33 824,39	118 324,39	40%	47 250,00	0	47 250,00	0%
6. Transferts et subventions aux homologues			-	0%	-	0	-	0%
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	33 000,00	6 600,76	39 600,76	20%	32 000,00	0	32 000,00	0%
<b>Sous-total</b>	<b>634 600,00</b>	<b>-</b>	<b>634 600,00</b>	<b>0%</b>	<b>138 100,00</b>	<b>-</b>	<b>138 100,00</b>	<b>0%</b>
8. Coûts indirects*	44 422,00	-	44 422,00	0%	9 667,00	-	9 667,00	0%
<b>TOTAL</b>	<b>679 022,00</b>	<b>-</b>	<b>679 022,00</b>	<b>0%</b>	<b>147 767,00</b>	<b>-</b>	<b>147 767,00</b>	<b>0%</b>

CATEGORIES	Agence Recipiendiaire PNUD + HCDH			
	Budget	VARIATION	NOUVEAU BUDGET	% DE VARIATION
1. Personnel et autres employés	-	-	-	0%
2. Fournitures, produits de base, matériels	36 600,00	23,00	36 623,00	0%
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	24 000,00	4 968,46	28 968,46	0%
4. Services contractuels	515 350,00	45 416,61	469 933,39	-10%
5. Frais de déplacement	131 750,00	33 824,39	165 574,39	40%
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-	0%
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	65 000,00	6 600,76	71 600,76	20%
<b>Sous-total</b>	<b>772 700,00</b>	<b>-</b>	<b>772 700,00</b>	<b>0%</b>
8. Coûts indirects*	54 089,00	-	54 089,00	0%
<b>TOTAL</b>	<b>826 789,00</b>	<b>-</b>	<b>826 789,00</b>	<b>0%</b>

\* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.

**c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :**

Le PNUD avec ses capacités avérées en matière de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles ainsi que de son expérience dans la mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix a un avantage certain pour la mise en œuvre de ce projet. Le PNUD a déjà bénéficié d'un montant global de 31 913 959,91 USD dans le cadre du deuxième plan prioritaire de la consolidation de la paix, avec un taux de décaissement 91,86%. Les principaux résultats atteints par les différents projets financés sous les 3 domaines prioritaires incluent entre autres i) La mise à la retraite du personnel de l'armée, un projet hautement stratégique et sensible avec des effets positifs de la réforme du secteur de la sécurité, ii) Des infrastructures de paix y compris les Synergies Communales pour la Consolidation de la Paix (SYCAP), les clubs des jeunes dans les quartiers, les consultations nationales en appui à la réconciliation ont été réalisées de façon inclusive, iii) Des relations entre les groupements traditionnels et les acteurs de la société civile ont permis une résolution des conflits localement, et a contribué à apaiser les tensions à ce niveau, iv) La prise en compte de la problématique femmes et personnes vulnérables, a permis de baliser des débats et des tensions et la même approche a été appliquée pour la dimension politique et électorale de la réconciliation, en impliquant les acteurs clés, aux niveaux local, régional et central, et en intervenant dans les temps et des interventions pertinentes dans des foyers de tensions sociales, notamment en Haute-Guinée et en Guinée Forestière.

HCDH : Le Bureau du HCDH a un mandat en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme. Ce mandat couvre des questions aussi spécifiques comme celles liées à la prise en compte du genre dans toutes les politiques et législation nationales, en droite ligne des instruments juridiques régionaux et internationaux. À cet effet, il est récipiendaire des fonds liés aux différentes activités de renforcement des capacités notamment les connaissances et aptitudes des députés de l'Assemblée Nationale sur leurs rôles et responsabilités en matière de droits de l'Homme et de réconciliation nationale. Il s'impliquera également dans toutes les actions en

direction de l'organisation des fora régionaux regroupant les députés de différentes sensibilités politiques et les citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de droits de l'Homme, du genre et de jeunesse (HCDH, ce qui va créer des opportunités de reddition des comptes des élus aux citoyens qu'ils représentent.

	ENTIT É	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	BAD, UE, Japan, PBF, MPTF, France	33 000 000	-
	HCDH	Norvège, OIF, Siège HCDH, PBF	2 919 596	589 000
Année financière en cours	PNUD	BAD, UE, Japan, PBF, MPTF, France	22 000 000	-
	HCDH	Siège HCDH	2 777 298	955 779

### III. Gestion et coordination

#### a) Gestion du projet :

La mise en œuvre du Projet sera assurée conjointement par le PNUD en tant qu'Agence lead et le HCDH. Chacune des Agences du SNU sera entièrement responsable des activités qui lui sont confiées au regard de ses avantages comparatifs, et percevra directement le montant du budget y afférant. La mise en œuvre sera confiée à un chef de projet qui travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Sécurité de la Coordinatrice Résidente et des contrats de service seront fournis aux personnes ressources requises pour la réalisation de certaines activités qui requièrent une expertise particulière non disponible au niveau du PNUD. Le Chef de projet sera également assisté par un assistant administratif et financier pour assurer une gestion suivie des fonds alloués au projet. Le point focal genre du Bureau du Coordonnateur Résident, apportera son expertise à la mise en œuvre des interventions.

Pour une bonne cohérence dans l'exécution du projet, les deux agences travailleront en synergie et en étroite collaboration avec le Secrétariat du PBF et une coordination inter-agences ainsi que la partie nationale notamment le Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté et l'Assemblée Nationale.

Un plan de mise en œuvre commun sera élaboré couvrant l'ensemble des activités des deux agences. Un cadre de suivi-évaluation sera également élaboré selon les mêmes modalités. Chaque Agence s'assurera de l'appropriation des activités par la partie nationale et la synergie avec d'autres acteurs et parties prenantes intervenant dans le même domaine.

#### b) Gestion des risques :

**Tableau 5 – Matrice de gestion des risques**

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Les tensions liées au processus électoral (local, législatif et présidentiel) 2017 et 2020 et le débat sur l'éventualité d'une révision constitutionnelle	Haute	Haute	La communication et la responsabilisation des leaders politiques permettra de limiter les impacts de ce risque La médiation / dialogue entre partisans et opposants de la révision constitutionnelle
Résistance à l'intégration des questions du genre	Moyen	Moyen	Plaidoyer et lobbying en direction du groupe de personnalités réputées de grande moralité sur l'importance de ces questions pour réussir un dialogue effectif Responsables : Gouvernement, OSC et SNU
Incompréhension sur la portée du projet ou manque d'adhésion des partis politiques et des autorités	moyen	haut	Plaidoyer sur l'importance de rendre le dialogue politique permanent au haut niveau Responsable : SNU
Manque de consensus sur les personnes devant composer le groupe de PRGI Non reconnaissance du groupe par certains partis politiques	moyen	haut	Plaidoyer sur l'importance de rendre le dialogue politique permanent au haut niveau Responsable : SNU

c) **Suivi et évaluation :**

Le suivi évaluation du projet se fera à trois niveaux :

**Le niveau opérationnel :** un mécanisme de suivi participatif impliquant les bénéficiaires, les collectivités bénéficiaires, les services déconcentrés des Ministères concernés, les agences des Nations Unies et le secrétariat du Fonds de consolidation de la Paix sera développé et se réunira sur une base mensuelle.

Des rencontres mensuelles auront lieu avec le Secrétariat du PBF au cours desquelles seront présentés l'état d'avancement substantif du projet ainsi qu'un état des lieux financier à titre indicatif.

**Le niveau technique :** le comité technique de pilotage du projet se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles. Le comité doit faire au bout de trois mois une revue des indicateurs pour apprécier leur mesurabilité et la capacité des équipes de projet à les alimenter. Le Comité

technique de pilotage sera composé des Représentants du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, du Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté, du Secrétariat Général des Affaires Religieuses, du Ministère de la Jeunesse, du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Ligue Islamique Nationale, des représentants des 3 agences (UNFPA, OIM et UNESCO), d'un représentant du secrétariat technique du PBF, du/de la Coordinateur (trice) du Projet.

**Le niveau stratégique** : ce niveau de suivi est assuré par le **Comité exécutif du portefeuille** financé par le Fonds de Consolidation de la Paix. Il se réunit une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions de consolidation de la paix dont ce projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Le Comité exécutif pourra proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix et à l'Agence lead des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré en début du projet et de chaque année et constituera la base pour les activités de suivi. Une évaluation finale indépendante sera réalisée à la fin du projet afin de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons.

Chaque agence a la responsabilité d'assurer le suivi et évaluation des activités qui la concernent et ce à par ses propres personnels techniques et de M&E. Le coordonnateur du projet / chef de projet (PNUD) est le responsable de la qualité du suivi et évaluation du projet, notamment de la compilation des données collectées, de la qualité des rapports et de la ponctualité de leur soumission. Il établira le cadre de suivi-évaluation du projet avec les agences et l'appui du chargé de programme du Secrétariat du PBF, et se coordonnera de manière régulière avec ce dernier. Une revue de l'état d'avancement substantif et financier sera effectuée mensuellement avec le Secrétariat du PBF.

Le suivi des produits du projet sera assuré par les agences et reposera sur : i) la collecte et l'analyse des données disponibles pour la prise des décisions, ii) la production de rapports de progrès semestriels pour la redevabilité, iii) les visites de sites et iv) la tenue des revues semestrielles et annuelles.

A la fin du projet, une évaluation indépendante complète sera conduite pour apprécier son impact et une enveloppe de 7% du budget du projet est consacrée aux activités de Monitoring et Evaluation du projet.

#### **d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

#### **Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)<sup>11</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des

<sup>11</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

#### **Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre le 15 novembre de l'année en concernée
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;

- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

#### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

#### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

**Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)**



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX**  
**RÉSUMÉ DE PROJET**

<b>Numéro et intitulé du projet</b>	Projet d'Appui au dialogue et participation politiques inclusifs en Guinée (PADPPI)	
<b>Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :</b>	PNUD (lead) et HCDH	
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	Assemblée Nationale de la Guinée, Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté	
<b>Site:</b>	Conakry	
<b>Budget approuvé du projet :</b>	826,789 USD	
<b>Durée du projet :</b>	<b>Date de démarrage prévue : 1<sup>er</sup> décembre 2017</b>	<b>Date d'achèvement prévue : 30 mai 2019</b>
<b>Domaine de priorité du Fonds :</b>	Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1.4)	
<b>Résultats du projet :</b>	<p>1. Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national</p> <p>2. La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes</p>	
<b>Activités principales du projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier des consultations informelles et formelles avec les partis politiques et autres groupes d'intérêts pour identifier les hommes et femmes de consensus, membres du Groupe pouvant faciliter un dialogue de haut niveau</li> <li>- Appuyer le renforcement des capacités des membres du groupe <b>PRGI</b> sur les techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus tenant compte de la dimension genre</li> <li>- Faciliter le partage d'expériences sur le fonctionnement des groupes facilitation de dialogue de haut niveau dans les pays avec expérience similaires en collaboration avec la CEDEAO et l'Union Africaine</li> <li>- Appuyer la formulation du plan d'action du groupe de PRGI</li> <li>- Appuyer une rencontre de prise de contact entre les leaders des principaux partis politiques et les PRGI pour se faire accepter comme</li> </ul>	

	<p>partenaires et facilitateurs dans la recherche de solutions aux problèmes politiques du pays</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du groupe de PRGI, (25% du plan d'action apportera une attention particulière aux questions de genre et d'autonomisation des femmes) :       <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des rencontres trimestrielles entre leaders des partis politiques et le Groupe PRGI pour discuter de la situation nationale et initier des démarches préventives pour prévenir d'éventuels conflits</li> <li>➤ Appuyer des initiatives du groupe PRGI à l'endroit des institutions républicaines pouvant agir dans le sens de favoriser des solutions consensuelles aux éventuels conflits entre les partis politiques</li> <li>➤ Appuyer les concertations avec d'autres groupes d'intérêt (femmes, jeunes, syndicats, secteurs privé etc) sur des questions d'intérêt national y compris les questions de genre et de jeunesse</li> </ul> </li> <li>- Appuyer les concertations régulières du groupe GPHI sur l'Etat d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action</li> <li>- Documenter les leçons apprises du processus</li> <li>- Organiser des formations en prévention et gestion des conflits, en médiation et en négociation, leadership pour les députés de chaque groupe parlementaire</li> <li>- Renforcer les connaissances et les capacités des parlementaires en droits de l'Homme et sur l'importance de la prise en compte du genre dans la législation conformément aux instruments internationaux relatif à l'égalité des genres et autonomisation des femmes ;</li> <li>- Soutenir l'organisation de fora préfectoraux regroupant élus et représentants des groupes de citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions du genre et de jeunesse, les 21% de femmes députées participeront à l'animation de ces foras.</li> <li>- Appuyer les visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans des zones conflictogènes, les 21% de femmes députées participeront à l'animation de ces foras</li> <li>- Appuyer et renforcer des espaces de dialogue et de consultation entre le forum des femmes parlementaires et les organisations féminines pour une meilleure représentation des intérêts et préoccupations des femmes sur des questions vitales de la nation (3 Conakry et 4 dans les régions)</li> <li>- Soutenir des campagnes médiatiques relatives aux échanges entre les députés, des émissions sur le rôle de l'Assemblée Nationale</li> </ul>
--	---

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Guinée										
Dates du projet : 1 <sup>er</sup> décembre 2017 – 30 mai 2019										
Théorie de changement pour l'IRF : si un dialogue permanent entre les leaders des différentes sensibilités politiques est instauré et facilité par un groupe consensuel et inclusif de personnes de grande intégrité, qui rencontre l'approbation des différents groupes d'intérêt dans le pays, et si les capacités de collaboration et de concertations conjointes des députés de différentes sensibilités politiques avec les citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de genre et de jeunesse sont renforcées, alors le climat politique sera apaisé parce que les différends politiques seront adressés de manière sereine et inclusive et la confiance des citoyens envers leurs représentants améliorée.										
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Etapes		
Description du résultat 1 : Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national		Indicateur de résultat 1 perception du climat politique par les populations et parties politiques (Désagrégé par sexe et âge)  Niveau de référence : N/A Cible : amélioration du niveau de perception	Enquête de perception au début et à la fin du projet	x				x	Etude de perception au début du projet et à la fin du projet  Comparaison de l'évolution des perceptions	
		Indicateur de résultat 1 b Taux de crises politiques résolues Niveau de référence : NA Cible : 50%	Consultation avec le groupe de PRGI	x	x	x	x	x	x	Comparaison de l'évolution du taux
		<i>Produit 1.1</i>  Des personnalités réputées de grande intégrité (PRGI) sont identifiées, motivées et dotées des capacités de faciliter un dialogue politique de haut niveau	Indicateur de résultat 1.1.1 : Existence d'un groupe de personnalité reconnues par les principales parties prenantes dont au moins 30% des femmes Niveau de référence : 0 Cible : 1	Compte rendu de la rencontre de prise de contact	x					Identification et désignation des membres, via les partis politiques et autres acteurs sociaux ; constitution du groupe de PRGI
	Indicateur de résultat 1.1.2 : Existence d'un plan de renforcement des capacités du PRGI Niveau de référence : 0 Cible : 1	Le document du plan de renforcement des capacités Rapports d'activités du groupe de PRGI	x						Identification des besoins et Formulation du plan de renforcement des capacités	
	Indicateur de résultat 1.1.3 : Pourcentage de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités Niveau de référence : 0 Cible : 90%	Rapports des ateliers de formation	x						Ateliers de formations	

	Produit 1.2  Un plan de plaidoyer et de facilitation à l'endroit des leaders politiques de haut niveau est développé et mis en œuvre par le groupe de PRGI	Indicateur de résultat 1.2.1 : Existence du plan d'action de plaidoyer et de facilitation Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'activités du groupe de PRGI	x	x	x	x	x	x		Identification des conflits à résoudre par le groupe de PRGI  Consultations avec les leaders politiques
		Indicateur de résultat 1.2.2 : Niveau de mise en œuvre du plan d'action du groupe de PRGI avec la participation de l'ensemble des parties prenantes  Niveau de référence : 0 Cible : 80%	Rapports d'activités (périodiques et final) du groupe de PRGI			x	x	x	x		Mobilisation des ressources nécessaires ; réalisation des activités planifiées ; suivi-évaluation des activités
Description du résultat 2 : La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans sur la base de l'appartenance politique au sein des communautés trouvent des solutions non violentes		Indicateur de résultat 2 a appréciation des citoyens du rôle joué par les députés dans la résolution des conflits (désagrégé par sexe et âge) Niveau de référence : N/A Cible : Amélioration	Enquête de perception au début et à la fin du projet	x					x		Etude de perception au début du projet et à la fin du projet  Comparaison de l'évolution des perceptions
		Indicateur de résultat 2 b : Taux de conflits partisans résolus pacifiquement  Niveau de référence : 0 Cible : 50%	Rapports de la Société civile y compris des médias  Rapports des missions de terrain des députés	x	x	x	x	x	x		Monitoring continu du projet
		Produit 2.1 : Les députés sont dotés de compétences en matière de médiation, de négociation, leadership et de résolution pacifique des conflits	Indicateur de résultat 2.1.1 : Nombre de Députés formés en matière de prévention et gestion de conflits, médiation et négociation  Niveau de référence : 0 Cible : 114	Rapports des sessions de formation des Députés  Liste des participants aux sessions de formation organisées		x	x				
		Indicateur de résultat 2.1.2 : Nombre de Députés formés en droits de l'homme et genre (désagrégé par sexe)  Niveau de référence : 35 Cible : 105	Rapports des sessions de formation des Députés  Liste des participants aux sessions de formation organisées		x	x				Identification et désignation des participants ; organisation des sessions de formation à l'intention des Députés sur les droits de l'homme et le genre	
		Indicateur de résultat 2.1.3 : Nombre de Députés de différentes sensibilités politiques prenant des initiatives conjointes concrètes en matière de	Rapports d'activités des Députés des différentes sensibilités politiques en matière de			x	x	x	x	Appui aux initiatives de prévention et gestion de conflits, aux initiatives de médiation et de médiation entreprises par les	

		prévention et gestion des conflits, médiation et négociation et leadership (désagrégé par sexe et âge) Niveau de référence : 0 Cible : 70	prévention et gestion de conflits, médiation et négociation, prenant en compte les droits de l'homme et le genre										Députés
	Produit 2.2 : Les députés de sensibilités politiques différentes contribuent ensemble à améliorer leur redevabilité aux citoyens <del>de leurs zones géographiques de représentation.</del>	Indicateur de résultat 2.2.1 : Nombre de fora régionaux organisés autour des questions d'intérêt commun, y compris les questions de droits de l'homme, de genre et de jeunesse Niveau de référence : 0 Cible : 8	Rapports des missions des Députés en lien avec l'organisation des fora		x	x	x	x	x				Prise de contact avec les acteurs clés et militants des partis politiques au niveau des 8 régions administratives du pays ; organisation des missions dans les différentes régions ; suivi de la mise en œuvre des recommandations clés issues des fora
		Indicateur de résultat 2.2.2 : Nombre de visites conjointes organisées par les députés de sensibilités politiques différentes Niveau de référence : 0 Cible : 12	Rapports des visites dans les zones conflictogènes		x	x	x	x	x				Sensibilisation et mobilisation des militants des différentes sensibilités politiques et autres acteurs régionaux clés, autour de l'organisation des visites conjointes
		Indicateur de résultat 2.2.3 : Nombre de dialogues et de concertation initiés /renforcés entre le FOFPAG et les organisations féminines Niveau de référence : 0 Cible : 7	Rapports des missions du FOFPAG dans les régions en lien avec les organisations féminines à la base		x	x	x	x	x				Identification/mise en place de cadres de concertation entre les FOFPAG et les organisations féminines à la base ; prise de contact avec les acteurs clés concernés ; organisation des missions dans les différentes régions ; suivi de la mise en œuvre des recommandations clés issues des concertations régionales